

## Webinaire n°6 L'évaluation Le travail pendant les vacances



Lien vidéo: <http://scolawebtv.crdp-versailles.fr/?id=55642>

## Webinaire n°7 Sécuriser vos classes virtuelles CNED



Lien vidéo: <http://scolawebtv.crdp-versailles.fr/?id=55641>

# CONDUITE À TENIR EN CAS D'INTRUSION DANS UNE CLASSE VIRTUELLE DU CNED



## Couper toute interaction

Pour empêcher les fauteurs de troubles de s'exprimer, il faut immédiatement désactiver le chat, le partage audio et vidéo dans les paramètres de la session.



## Placer les élèves dans un espace sécurisé

Utiliser la fonctionnalité *Groupes de travail* pour isoler tous les élèves de confiance dans un seul groupe et poursuivre le travail avec eux.



## Conserver des preuves

Ne pas hésiter à relever l'heure précise et à prendre des photos ou impressions d'écran des propos tenus ou des pseudo utilisés.



## Signaler

Rédiger un rapport circonstancié à destination du chef d'établissement.



## Changer l'adresse de la classe virtuelle

Le site du CNED propose de réinitialiser l'adresse de la classe virtuelle pour éviter qu'un élève qui en a connaissance ne puisse y retourner ultérieurement.

## D'autres outils sont disponibles

Les Espaces Numériques de Travail disponibles pour les collèges et les lycées de l'académie proposent des espaces d'échange sécurisés avec des outils synchrones (pad, chat, forum...).



# 10 principes clés pour protéger les données de vos élèves

De nombreux usages pédagogiques s'appuient aujourd'hui sur l'utilisation de données personnelles des élèves, c'est-à-dire sur des informations qui permettent de les identifier (nom, prénom, coordonnées, données biométriques, etc.). Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) renforce les droits des personnes dans ce domaine. **Voici les réflexes à adopter pour enseigner avec le numérique tout en respectant le RGPD.**

## BIEN CHOISIR SES OUTILS

### PRIVILÉGIER

l'usage de logiciels libres ou développés par le ministère

1



2

### UTILISER

de préférence des logiciels ou applications hébergés dans l'Union européenne

3



4

### INFORMER

le chef d'établissement ou le directeur d'école de l'utilisation en classe d'une ressource collectant des données personnelles

5



### LIRE

attentivement les informations disponibles sur les sites pour savoir si des données personnelles sont collectées, à quelles fins, et être vigilant à ce qu'aucune réutilisation commerciale ne soit envisagée

### VÉRIFIER

que les parents et les élèves sont informés du traitement de leurs données personnelles et de la possibilité d'exercer leurs droits (d'accès, de rectification, etc.)

## PROTÉGER LES DONNÉES DES ÉLÈVES DANS TOUTE ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

### LIMITER

toute collecte de données personnelles aux informations indispensables au bon déroulement de l'activité puis veiller à ce qu'elles soient supprimées ou archivées selon la réglementation

6



7

### RESPECTER

le droit à l'image des élèves

8



9

### SENSIBILISER

les élèves aux enjeux de la protection des données personnelles

10



### CRÉER

des pseudos lors des activités pédagogiques en ligne si l'utilisation de l'identité de l'élève n'est pas nécessaire

### S'ASSURER

de la sécurité des données collectées notamment grâce à des mots de passe et à un antivirus

## Où s'informer ?

Pour prendre conseil auprès d'un délégué académique à la protection des données :

<https://education.gouv.fr/RGPD>

